



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 186

Texte de la question

CRISE DE LA BANANE EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à Mme Gabrielle Louis-Carabin.

Mme Gabrielle Louis-Carabin. Monsieur le ministre de l'agriculture, la situation économique et sociale de la Guadeloupe est particulièrement inquiétante et la presse nationale s'en est fait largement l'écho ces deux dernières semaines. Le secteur de la banane antillaise, dont les cours chutent de manière vertigineuse, est frappé de plein fouet par une crise sans précédent, accentuée par une concurrence internationale de plus en plus exacerbée.

La politique des quotas entraîne une surproduction et une vente à perte nuisant de manière chronique à la productivité de nos exploitations.

Face à cette crise, monsieur le ministre, les producteurs guadeloupéens sont très inquiets.

Le nouveau comité de défense des producteurs de la banane guadeloupéenne dénonce aujourd'hui l'inefficacité des pouvoirs publics face à la politique aléatoire du comité de gestion de la banane de l'OCM. Ce dernier aurait transféré 100 000 tonnes d'un quota de bananes ACP non produits au quota de la banane dollar. C'est la production guadeloupéenne, voire antillaise, qui est mise en faillite.

Le comité de défense a, de ce fait, porté plainte contre l'OCM, à raison de l'action préjudiciable de son comité de gestion envers la banane guadeloupéenne. Des chiffres permettront de mieux comprendre la situation critique du secteur de la banane en Guadeloupe : le prix moyen de cette dernière pour 100 000 tonnes est de 24 centimes d'euros par kilo, alors que celui de la banane des Canaries pour 450 000 tonnes est porté à 45 centimes d'euros par kilo. L'avance sur l'aide compensatoire, de 19,3 centimes d'euros par kilo, est par ailleurs totalement disproportionnée. Elle ne porte le kilo de bananes de la Guadeloupe qu'à 42,7 centimes d'euros, alors que la banane en provenance des Canaries passe à 67,1 centimes d'euros. Cette disproportion est inacceptable.

Monsieur le ministre, je ne doute pas de l'intérêt que le gouvernement Raffarin porte à notre région. Aussi, mon collègue Joël Beaugendre et moi-même souhaiterions connaître la politique d'urgence que vous comptez mettre en oeuvre avec notre ministre de l'outre-mer, afin de sauver l'un des piliers fondamentaux de l'économie de la Guadeloupe, partie intégrante de l'Europe et de la France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales. Madame la députée, vous avez fort bien exposé la situation de la banane guadeloupéenne et, plus généralement, de la banane

antillaise.

Nous sommes déterminés, Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer, et moi-même, sous l'autorité du Premier ministre, à prendre en main ce dossier, n'en doutez pas.

Depuis notre arrivée, nous avons d'abord répondu à des situations d'urgence. Brigitte Girardin a notamment obtenu de la Banque pour le développement des PME des facilités de trésorerie pour les groupements de production. Ensuite, s'agissant de la gestion communautaire, nous avons obtenu de Bruxelles une augmentation de 2,84 centimes d'euro par kilo sur l'avance de l'aide compensatoire.

Ces mesures d'urgence s'imposaient, mais elles ne suffisent évidemment pas et il faut prendre les choses en main sur le plan structurel. Il convient donc, en discutant avec tous les professionnels de la filière, tout d'abord d'améliorer les conditions de stockage et de conditionnement des produits, puis de réformer dans le bon sens l'organisation commune de marché européenne. La Commission européenne doit déposer à la mi-2004 un certain nombre de conclusions et d'orientations. Brigitte Girardin et moi-même avons décidé d'anticiper le mouvement en lançant dès aujourd'hui une étude technique, qui contribuera à améliorer cette OCM.

Ne doutez donc pas, madame la députée, de notre détermination et de notre soutien total sur ce dossier majeur pour l'outre-mer français. *(Applaudissement sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Données clés

Auteur : [Mme Gabrielle Louis-Carabin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 186

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 2002